

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney
- 13 Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 27 mars 2023

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire de
Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2022;
- l'état du résultat global pour la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- le tableau des flux de trésorerie pour la période allant du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022;
- les notes annexes, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2022.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les

états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patricia Perruzza.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 27 mars 2023

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au

	31 décembre 2022 \$
Actif	
Actif courant	
Positions acheteur, à la juste valeur*	16 832 224
Trésorerie	315 043
Options achetées*	20 158
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	1 217
Montant à recevoir du gestionnaire	21 600
Intérêts et autres montants à recevoir	179 394
	<u>17 369 636</u>
Passif	
Passif courant	
Options vendues**	6 595
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	65 116
Découvert	263 922
Frais de gestion à payer	595
Charges à payer	25 681
Distributions à payer	11
	<u>361 920</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>17 007 716</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie	
Catégorie A	51 177
Catégorie F	51 231
Catégorie I	15 792 113
Parts de FNB	<u>1 113 195</u>
Nombre de parts rachetables en circulation	
Catégorie A	5 087
Catégorie F	5 086
Catégorie I	1 565 981
Parts de FNB	<u>110 000</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Catégorie A	10,06
Catégorie F	10,07
Catégorie I	10,08
Parts de FNB***	<u>10,12</u>
	<u>16 682 590</u>
	<u>(17 563)</u>
	<u>10,12</u>

* Positions acheteur, au coût

** Positions vendeur, au coût

*** Cours de clôture (TSX)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway




Président

Chef des finances

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au
31 décembre 2022

	2022 \$
Revenus	
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	
Intérêts à distribuer	112 530
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	140 500
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme	5 438
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, options et contrats de change à terme	117 279
Intérêts et coûts d'emprunt	<u>(3 644)</u>
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<u>372 103</u>
Autres revenus	
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	<u>90 248</u>
Total des revenus	<u>462 351</u>
Charges	
Frais d'administration	17 922
Coûts de transactions	12 660
Honoraires d'audit	2 881
Frais du comité d'examen indépendant	2 174
Information aux porteurs de titres	1 645
Frais de gestion	1 400
Frais juridiques	<u>1 058</u>
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>39 740</u>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	<u>(21 600)</u>
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<u>18 140</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>444 211</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie	
Catégorie A	1 167
Catégorie F	1 231
Catégorie I	413 902
Parts de FNB	<u>27 911</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	
Catégorie A	0,23
Catégorie F	0,25
Catégorie I	0,32
Parts de FNB	<u>0,27</u>

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Pour la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2022 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	
Catégorie A	-
Catégorie F	-
Catégorie I	-
Parts de FNB	-
	<u>-</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	
Catégorie A	1 167
Catégorie F	1 231
Catégorie I	413 902
Parts de FNB	27 911
	<u>444 211</u>
Transactions sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	
Catégorie A	50 010
Catégorie F	50 000
Catégorie I	15 378 210
Parts de FNB	1 104 710
	<u>16 582 930</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	
Catégorie A	877
Catégorie F	879
Catégorie I	270 622
Parts de FNB	-
	<u>272 378</u>
Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	<u>16 855 308</u>
Distributions aux porteurs de parts rachetables	
Revenu de placement net	
Catégorie A	(237)
Catégorie F	(238)
Catégorie I	(73 120)
Parts de FNB	(5 258)
	<u>(78 853)</u>
Gains en capital	
Catégorie A	(640)
Catégorie F	(641)
Catégorie I	(197 466)
Parts de FNB	(14 165)
	<u>(212 912)</u>
Remboursement de capital	
Catégorie A	-
Catégorie F	-
Catégorie I	(35)
Parts de FNB	(3)
	<u>(38)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>17 007 716</u>
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	
Catégorie A	51 177
Catégorie F	51 231
Catégorie I	15 792 113
Parts de FNB	1 113 195
	<u>17 007 716</u>

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2022 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	444 211
Ajustements au titre des éléments suivants :	
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	(611)
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	(140 500)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, options et contrats de change à terme	(117 279)
(Augmentation) diminution du montant à recevoir du gestionnaire	(21 600)
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(179 394)
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	26 276
Achat de titres – position acheteur et rachats de placements vendus à découvert	(20 565 081)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	<u>4 040 972</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	<u>(16 513 006)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(19 414)
Produit de l'émission de parts rachetables	<u>16 582 930</u>
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	<u>16 563 516</u>
Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	611
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	50 510
Trésorerie à l'ouverture de la période	-
Trésorerie à la clôture de la période	<u>51 121</u>
Trésorerie	<u>315 043</u>
Découvert	<u>(263 922)</u>
Trésorerie nette (découvert)	<u>51 121</u>
Éléments classés dans les activités d'exploitation :	
Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	112 530
Intérêts et coûts d'emprunt payés	<u>(3 644)</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
POSITIONS ACHETEUR (99,1 %)					CAD	150 000	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,540 %, 28-02-28	132 675	134 870
Titres de créance canadiens (57,4 %)					CAD	150 000	Banque canadienne de l'Ouest, 5,146 %, 02-09-27	147 387	149 168
Obligations d'État (19,6 %)					CAD	150 000	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 6,003 %, 24-06-32	149 900	154 373
CAD	450 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-03-24	439 637	439 579	CAD	125 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	108 438	111 563
CAD	450 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-25	432 774	434 295	CAD	150 000	Enbridge Inc., 5,700 %, 09-11-27	149 942	153 937
CAD	500 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,000 %, 01-09-26	456 130	456 021	CAD	200 000	First Quantum Minerals Ltd., 6,875 %, 15-10-27	248 512	254 809
CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 1,250 %, 01-03-27	272 103	274 274	CAD	225 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 6,777 %, 15-09-25	222 984	226 992
CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,250 %, 01-06-29	280 377	282 488	CAD	150 000	Financière General Motors du Canada Ltée, 1,750 %, 15-04-26	130 559	132 286
CAD	300 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,500 %, 01-12-32	277 947	279 877	CAD	124 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	105 350	105 669
CAD	400 000	Obligations du gouvernement du Canada, 5,000 %, 01-06-37	477 595	474 381	CAD	200 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	194 500	193 121
CAD	600 000	Obligations du gouvernement du Canada, 2,000 %, 01-12-51	459 685	456 202	CAD	150 000	Inter Pipeline Ltd., 5,760 %, 17-02-28	149 988	151 903
CAD	300 000	Province d'Alberta, 2,950 %, 01-06-52	253 050	234 860	CAD	150 000	Inter Pipeline Ltd., 6,625 %, 19-11-79	135 615	139 568
			<u>3 349 298</u>	<u>3 331 977</u>	CAD	150 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-28	122 906	127 188
Obligations de sociétés (37,8 %)					CAD	200 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	194 972	197 954
CAD	150 000	407 International Inc., 1,800 %, 22-05-25	138 675	140 678	USD	150 000	Northriver Midstream Finance LP, 5,625 %, 15-02-26	192 087	192 837
USD	100 000	Alimentation Couche-Tard inc., 3,550 %, 26-07-27	122 517	125 644	CAD	225 000	Corporation Parkland, 3,875 %, 16-06-26	202 095	206 862
CAD	150 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	144 843	146 356	CAD	200 000	Banque Royale du Canada, 4,500 %, 24-11-80	182 490	184 671
CAD	150 000	ARC Resources Ltd., 2,354 %, 10-03-26	135 525	137 309	CAD	75 000	Secure Energy Services Inc., 7,250 %, 30-12-26	72 375	73 781
CAD	150 000	Artis Real Estate Investment Trust, 3,824 %, 18-09-23	146 603	146 952	CAD	73 000	Groupe SNC-Lavalin inc., 7,000 %, 12-06-26	73 100	74 095
CAD	150 000	Banque de Montréal, 6,534 %, 27-10-32	153 407	155 901	CAD	150 000	Sysco Canada, Inc., 3,650 %, 25-04-25	143 775	145 116
CAD	200 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	189 000	186 411	USD	100 000	Tervita Corp., 11,000 %, 01-12-25	146 050	146 379
CAD	200 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	197 109	200 112	CAD	150 000	La Banque Toronto-Dominion, 5,376 %, 21-10-27	150 693	152 563
CAD	150 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 5,500 %, 08-05-26	149 996	152 321	CAD	150 000	La Banque Toronto-Dominion, 4,859 %, 04-03-31	145 965	147 296
USD	200 000	La Banque de Nouvelle-Écosse, 8,625 %, 27-10-82	275 844	282 611	USD	200 000	La Banque Toronto-Dominion, 8,125 %, 31-10-82	272 599	282 509
CAD	150 000	La compagnie de téléphone Bell du Canada ou Bell Canada, 2,200 %, 29-05-28	128 360	131 213	CAD	250 000	Vidéotron ltée, 5,750 %, 15-01-26	243 750	245 599
CAD	250 000	Brookfield Property Finance ULC, 4,300 %, 01-03-24	242 188	243 567	CAD	150 000	Crédit VW Canada Inc., 5,800 %, 17-11-25	149 934	151 800
CAD	150 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 5,050 %, 07-10-27	148 211	150 090				<u>6 340 919</u>	<u>6 436 074</u>
Total des titres de créance canadiens – position acheteur								9 690 217	9 768 051

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2022

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Titres de créance mondiaux (41,6 %)					USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-08-32	244 273	247 703
Obligations du Trésor des États-Unis (36,7 %)					USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,750 %, 15-08-42	212 307	219 673
USD	150 000	Acadia Healthcare Co Inc., 5,500 %, 01-07-28	186 190	193 102	USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,875 %, 15-05-52	214 152	219 249
USD	100 000	American Airlines Inc., 11,750 %, 15-07-25	147 377	145 618	USD	400 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 3,000 %, 15-08-52	441 433	450 862
USD	100 000	Becton Dickinson and Co., 3,700 %, 06-06-27	126 759	128 543	USD	100 000	Verizon Communications Inc., 4,329 %, 21-09-28	128 528	130 792
USD	75 000	Brookfield Property REIT Inc., 4,500 %, 01-04-27	86 902	85 081	USD	100 000	VICI Properties LP, 5,750 %, 01-02-27	130 208	132 250
USD	100 000	Centene Corp., 4,250 %, 15-12-27	126 114	127 499	USD	100 000	Vistra Operations Co LLC, 4,300 %, 15-07-29	120 049	122 434
USD	75 000	Cushman & Wakefield US Borrower LLC, 6,750 %, 15-05-28	94 389	97 163				<u>6 157 802</u>	<u>6 248 505</u>
USD	100 000	Delta Air Lines Inc., 4,750 %, 20-10-28	128 379	127 752	Obligations internationales (4,9 %)				
USD	100 000	Freeport Minerals Corp., 7,125 %, 01-11-27	139 849	144 472	USD	150 000	AerCap Ireland Capital DAC, 6,500 %, 15-07-25	199 434	206 302
USD	150 000	Freeport Minerals Corp., 6,125 %, 15-03-34	189 737	200 130	CAD	200 000	Heathrow Funding Ltd., 3,400 %, 08-03-28	179 758	183 520
USD	100 000	HCA Inc., 5,875 %, 15-02-26	135 657	136 638	CAD	200 000	Lloyds Banking Group PLC, 3,500 %, 03-02-25	189 020	190 285
USD	100 000	JPMorgan Chase & Co., 4,851 %, 25-07-28	130 384	132 621	USD	200 000	Viterra Finance BV, 2,000 %, 21-04-26	232 363	235 561
USD	100 000	Keurig Dr Pepper Inc., 3,430 %, 15-06-27	124 974	126 492				<u>800 575</u>	<u>815 668</u>
USD	100 000	Kraft Heinz Foods Co., 3,000 %, 01-06-26	124 378	127 138	Total des titres de créance mondiaux – position acheteur				
USD	100 000	Live Nation Entertainment Inc., 5,625 %, 15-03-26	129 181	128 347				6 958 377	7 064 173
USD	90 000	Mileage Plus Holdings LLC, 6,500 %, 20-06-27	120 681	121 507	Options (0,1 %)				
USD	100 000	Morgan Stanley, 6,138 %, 16-10-26	137 208	138 654	Total des options achetées – se reporter à l'annexe A				
USD	60 000	NCR Corp., 5,750 %, 01-09-27	78 585	77 922				<u>34 296</u>	<u>20 158</u>
USD	100 000	PerkinElmer Inc., 1,900 %, 15-09-28	110 189	112 711	Coûts de transactions				
USD	100 000	Radian Group Inc., 6,625 %, 15-03-25	135 765	133 734				<u>(300)</u>	<u>-</u>
USD	75 000	Stagwell Global LLC, 5,625 %, 15-08-29	85 893	83 986	Total – positions acheteur				
USD	100 000	Summit Materials LLC, 6,500 %, 15-03-27	131 812	133 015				16 682 590	16 852 382
USD	100 000	Targa Resources Partners LP, 5,000 %, 15-01-28	127 470	129 478	POSITIONS VENDEUR (0,0 %)				
USD	75 000	Tenet Healthcare Corp., 6,125 %, 01-10-28	87 589	91 199	Options (0,0 %)				
USD	100 000	Thermo Fisher Scientific Inc., 1,750 %, 15-10-28	114 070	115 248	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
USD	100 000	T-Mobile USA Inc., 4,750 %, 01-02-28	129 969	132 023				<u>(17 563)</u>	<u>(6 595)</u>
USD	35 000	United Rentals North America Inc., 4,875 %, 15-01-28	44 151	45 045	Coûts de transactions				
USD	500 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 2,125 %, 15-05-25	638 730	644 426				<u>-</u>	<u>-</u>
USD	500 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,875 %, 31-07-26	618 371	627 409	Total – positions vendeur				
USD	200 000	Obligations du Trésor des États-Unis, 1,750 %, 31-01-29	236 099	238 589				<u>(17 563)</u>	<u>(6 595)</u>
					Contrats de change à terme (-0,4 %)				
					Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B				
									<u>(63 899)</u>
					TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (98,7 %)				
								16 665 027	16 781 888
					Autres actifs, moins les passifs (1,3 %)				
									225 828
					TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
									17 007 716

* Monnaie d'origine du titre de créance

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

ANNEXE A

OPTIONS (0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	117	72 \$	Janvier 2023	5 534	5 233
iShares iBoxx Investment Grade Corp. Bond	Option de vente	76	105 \$	Janvier 2023	5 482	10 915
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	8	3 200 \$	Janvier 2023	528	108
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	16	3 700 \$	Janvier 2023	20 984	3 577
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente	8	3 200 \$	Janvier 2023	1 768	325
Total des options achetées					34 296	20 158
iShares iBoxx Investment Grade Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(151)	100 \$	Janvier 2023	(2 980)	(2 967)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(23)	3 500 \$	Janvier 2023	(5 682)	(701)
S&P E-Mini, semaine 2	Option de vente – position vendeur	(16)	3 500 \$	Janvier 2023	(8 901)	(2 927)
Total des options vendues					(17 563)	(6 595)

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-0,4 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
268 079 CAD	197 000 USD	1,36081	09-02-23	1 217	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				1 217		
200 000 USD	273 586 CAD	0,73103	09-02-23	(2 653)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
152 970 CAD	115 000 USD	1,33018	09-02-23	(2 794)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
400 000 USD	545 916 CAD	0,73271	09-02-23	(4 057)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
936 061 CAD	700 000 USD	1,33723	09-02-23	(12 095)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
7 388 931 CAD	5 487 000 USD	1,34663	09-02-23	(43 517)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(65 116)		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				(63 899)		

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Au 31 décembre 2022

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Obligations – position acheteur	-	16 832 224	-	16 832 224
Options – position acheteur	20 158	-	-	20 158
Contrats à terme – position acheteur	-	1 217	-	1 217
Options – position vendeur	(6 595)	-	-	(6 595)
Contrats à terme – position vendeur	-	(65 116)	-	(65 116)
Total	13 563	16 768 325	-	16 781 888

2. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
31 décembre 2022				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	1 217	(1 217)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(65 116)	1 217	-	(63 899)

3. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice, si l'indice composé de rendement total S&P/TSX avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 882 985 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

La pandémie de COVID-19 (maladie à coronavirus) a accentué la volatilité des marchés des capitaux et fortement perturbé l'activité des entreprises. Les effets persistants des perturbations imprévues des marchés, notamment celles causées par la COVID-19, peuvent exacerber les risques politiques, sociaux ou économiques préexistants et fragiliser considérablement certains émetteurs, secteurs ou types de titres. De telles perturbations des marchés ou de l'économie peuvent être de courte durée ou s'étendre sur une plus longue période et pourraient avoir des conséquences qui ne sont pas encore prévisibles.

4. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022 Monnaie	Monétaires \$	Non monétaires \$	Contrats de change à terme \$	Total \$	Pourcentage de l'actif net %
Dollar américain	8 008 042	-	(7 992 850)	15 192	0,1 %
Exposition nette	8 008 042	-	(7 992 850)	15 192	0,1 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 760 \$. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

5. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 879 028 \$.

Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Au 31 décembre 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	146 952	-	146 952
De 1 à 3 ans	3 248 771	-	3 248 771
De 3 à 5 ans	5 513 687	-	5 513 687
Plus de 5 ans	7 922 814	-	7 922 814
Total	16 832 224	-	16 832 224

6. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

Notation des obligations	31 décembre 2022		
	Net	Position acheteur	Position vendeur
AAA	33,8 %	33,8 %	0,0 %
A+	1,4 %	1,4 %	0,0 %
A	1,7 %	1,7 %	0,0 %
A-	5,8 %	5,8 %	0,0 %
BBB+	9,1 %	9,1 %	0,0 %
BBB	10,2 %	10,2 %	0,0 %
BBB-	13,1 %	13,1 %	0,0 %
BB+	9,4 %	9,4 %	0,0 %
BB	6,8 %	6,8 %	0,0 %
BB-	1,4 %	1,4 %	0,0 %
B+	1,5 %	1,5 %	0,0 %
B	3,6 %	3,6 %	0,0 %
B-	1,2 %	1,2 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant :

1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

7. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au 31 décembre 2022.

Territoire	% de l'actif net
	31 décembre 2022
POSITIONS ACHETEUR	99,1 %
Titres de créance canadiens	57,4 %
Obligations de sociétés	37,8 %
Obligations d'État	19,6 %
Titres de créance mondiaux	41,6 %
Obligations des États-Unis	36,7 %
Obligations internationales	4,9 %
Instruments dérivés	0,1 %
POSITIONS VENDEUR	-0,4 %
Instruments dérivés	-0,4 %

8. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Distributions à payer	11	-	-	11
Charges à payer et autres montants à payer	-	26 276	-	26 276
Passifs dérivés	71 711	-	-	71 711
Découvert	263 922	-	-	263 922

9. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Pour la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022

	2022			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de la période	-	-	-	-
Parts émises	5 001	5 000	1 539 372	110 000
Parts réinvesties	86	86	26 609	-
Parts rachetées	-	-	-	-
Parts émises et en circulation, à la clôture de la période	5 087	5 086	1 565 981	110 000
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de la période	5 011	5 010	1 298 567	104 107

10. COMMISSIONS

Pour la période du 28 octobre 2022 (début des activités) au 31 décembre 2022 (en milliers de dollars)

	2022
Commissions de courtage	13
Accords de paiement indirect	1

11. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2022
Report prospectif du montant net des pertes en capital	-
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2022

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds fortifié d'obligations essentielles Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée. Le Fonds a commencé ses activités le 28 octobre 2022. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33 Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 27 mars 2023.

Le 28 octobre 2022, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I et FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Au 31 décembre 2022, le Fonds comptait quatre catégories de parts : A, F, I et des parts de FNB. Au 31 décembre 2022, le gestionnaire détenait 5 087 parts de catégorie A, 5 086 parts de catégorie F et 5 086 parts de catégorie I du Fonds.

L'objectif de placement du Fonds est de préserver le capital en maximisant le rendement total pour les porteurs de parts principalement par la réalisation d'un revenu en plus d'une croissance du capital. Le Fonds investit principalement dans un groupe bien diversifié de titres à revenu fixe nord-américains et utilise des stratégies de couverture pour la gestion de la volatilité et la réduction du risque.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables du Fonds sont décrites ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière. Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur

rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options, les bons de souscription et les fonds négociés en bourse, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2022

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen. La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière

importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

f) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

g) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, FT, T et I. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2022

cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

h) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

i) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

j) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

k) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans les états du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de

l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant aux états du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

l) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Le gestionnaire a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, le gestionnaire a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds investit dans des titres adossés à des créances hypothécaires et dans d'autres titres adossés à des créances mobilières. Ces titres sont des titres adossés à des créances hypothécaires avec flux identiques, des titres garantis par des créances hypothécaires, des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des actifs, des titres garantis par des créances et d'autres titres représentant, directement ou indirectement, une participation dans, ou garantis et payable par, des emprunts hypothécaires immobiliers. Le gestionnaire a établi que les émetteurs de ces titres sont également des entités structurées non consolidées. Les titres de créance et de capitaux propres de ces émetteurs peuvent comprendre des tranches ayant divers degrés de subordination. Ces titres peuvent donner lieu à un paiement mensuel d'intérêts et de capital.

Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, notamment de prêts hypothécaires accordés par des établissements d'épargne et de crédit, des institutions de crédit hypothécaire, des banques commerciales et d'autres institutions. Les titres adossés à des actifs sont créés à partir de divers types d'actifs, dont les prêts automobiles, les créances sur les cartes de crédit, les prêts sur l'avoir net foncier et les prêts aux étudiants.

La valeur comptable des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est présentée à l'inventaire du portefeuille. La juste valeur de ces titres au 31 décembre 2022 représente le risque maximal de perte à cette date. La variation de la juste valeur des titres adossés à des créances hypothécaires et des autres titres adossés à des créances mobilières est inscrite à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

m) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

Au 31 décembre 2022

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Au 31 décembre 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement

augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Au 31 décembre 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les souscriptions à recevoir, les dividendes à recevoir, les intérêts et autres montants à recevoir, les dépôts auprès de courtiers

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2022

pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Le Fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe et est, par conséquent, exposé au risque de crédit associé au portefeuille sous-jacent de titres à revenu fixe. Se reporter à la note 6 des notes propres au Fonds pour plus de détails sur l'exposition du Fonds.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins, sauf les obligations vendues à découvert, qui peuvent être rachetées au gré du gestionnaire en vue de régler le passif immédiatement. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs

mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable.

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres permettant d'acheter des parts de FNB directement d'un Fonds doivent être exécutés par un courtier désigné ou par un « courtier de FNB », c'est-à-dire un courtier inscrit (pouvant être un courtier désigné ou non) qui a conclu un contrat avec Picton lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds régulièrement. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F et I seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires. Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de FNB seront versées en espèces.

8. IMPÔTS

Le Fonds est actuellement une « fiducie d'investissement à participation unitaire » et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année est

FONDS FORTIFIÉ D'OBLIGATIONS ESSENTIELLES PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Au 31 décembre 2022

assujetti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujetti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 11 dans les notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds a fait un choix qui permettra à l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, d'être considérés comme des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A, F et FNB sont respectivement de 1,30 %, 0,65 % et de 0,65 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

b) Charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds dominant investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds dominant. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds dominant, car celui-ci doit tenir compte, lors du calcul du ratio des frais de gestion, de ses charges liées au placement dans le fonds sous-jacent. Le Fonds dominant ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire ou une société affiliée ou associée au gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 830
Toronto (Ontario) M5E 1G4
Canada

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2600
Toronto (Ontario) M5J 0B2
Canada

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux Investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario) M5V 3L3

Canada